REÇU EN PREFECTURE le 03/12/2024

Application agréée E-legalite.com - 084-2184 0 08 02-2 02 4 11 12-31_2 02 4 11 12

DE/31/711/20241112/7

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL			
Présents :	27				
Représentés :	5	Séance du 12 novembre 2024			
Non représentés :	1	L'an deux mille-vingt-quatre et le douze novembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni er présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le cinq novembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.			
Votants :	32	Étaient présents également :			

Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire.

Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Frédéric BRES, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.

Étaient représentés : Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Simon SASTRE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Patrice de CAMARET, Nadège AZZINARI,

Étaient absents et non représentés : Quentin ROUVIERE,

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

BUDGET ANNEXE CENTRE ANCIEN 2024: Décision modificative

Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, explique qu'il est nécessaire de procéder à divers ajustements comptables par voie de décision modificative afin de régulariser une opération de TVA

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire entendu et après en avoir délibéré à l'Unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 1612-11, Vu la délibération n°13 du 09 avril 2024 portant sur le vote du budget Centre Ancien 2024,

Considérant la nécessité de modifier le budget annexe Centre Ancien de la commune de Monteux ;

Considérant que Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, propose la décision modificative suivante :

Chapitre - Article - désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
65- 65888-020 « Charges diverses de gestion courante »		2		
011 - 615221 - 588 « Entretien, réparations bâtiments publics »	2			
TOTAL	2	2		

VOTE la décision modificative ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance. Pour copie conforme.

Christian GROS

Acte Exécutoire

Transmis le : 3. 12-2024 Publié le : 3. 12-2024 Notifié le :

Maire de MONTEUX

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance